

## COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

**Du 4 juillet 2018**

Le Conseil Municipal de Tombeboeuf s'est réuni en Mairie le 4 juillet 2018 à 20 h 00 sous la présidence de Mr MOINET, Maire.

Présents : Mmes DELAUNAY Adeline, ADAM Nathalie, Messieurs, MOINET Claude, BOLZON Jean, GERAUD Philippe, LAMY Etienne,

Absents : Mrs PRADEL Bernard, MICHELIN Dominique, NARDI Jean-Claude, CHIARADIA Jacques,

Pouvoirs : Mr CHIARADIA Jacques à Mme DELAUNAY Adeline

Mr NARDI Jean Claude à Mr BOLZON Jean.

Madame DELAUNAY Adeline est élue secrétaire de séance.

Après lecture du dernier compte rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Mr GUBALA Architecte expose au élus le projet de la Salle des Sports et leur donne les informations concernant la réhabilitation de cette Salle des Sports avec les possibilités de modulations des travaux. Le permis de construire devrait être déposé sous peu.

### **Proposition de Dénomination des voies et rues du Village.**

Monsieur le Maire rappelle que le projet de numérotation des rues et voies du village est terminé. Il est nécessaire que le Conseil Municipal approuve la nouvelle nomination des voies et rues.

#### **Dénomination de voies en Campagne :**

- 1 – Chemin de Lagnotte
- 2 – Allée de Bordeneuve
- 3 – Allée de Saboureau
- 4 – Allée des Sports
- 5 – Allée du Moulin
- 6 – Place du Basket
- 7 – Route Allemans
- 8 – Route de Cujac
- 9 – Route de Lauzun
- 10 – Route des Farinelles
- 11 – Route des Pruniers
- 12 – Route du Basset
- 13 – Route du Chêne
- 14 – Route du Golf
- 15 – Route du Lac
- 16 – Rue de Gardelle
- 17 - Impasse Poucharesse

#### **Dénomination des rues du Village**

- 1 - Route de Miramont
- 2 – Rue de la Halle
- 3 – Rue de la Poste
- 4 – Rue de L'Eglise
- 5 – Rue Denis Porcarelli
- 6 – Rue Fontaine Louis XIV
- 7 – Rue Principale

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la nouvelle nomination des rues et voies.

Autorise Mr le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

### **Tarif Cantine 2018/2019 :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal l'équilibre financier de la cantine scolaire pour l'année 2017/2018, le Conseil décide de ne pas augmenter les repas pour l'année 2018/2019 ; 7 voix pour, 1 abstention.

### **Fonds de concours des communes membres de l'EPCI**

Mr le Maire donne lecture du fonds de concours de l'EPCI et explique que cela correspond aux travaux de voirie qui représentent un intérêt communautaire. Après délibération, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le fond de concours qui s'élève à 6 916 €

### **Subvention exceptionnelle Coopérative scolaire.**

Mr le Maire fait part à l'assemblée de la demande des enseignantes. Elles sollicitent une aide financière de la commune pour la participation à la ronde Cyclotouriste 2018/2019. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention exceptionnelle de 800 €.

### **Divers :**

Monsieur BOLZON informe les élus que les stores de l'école maternelle et de la Cantine sont à remplacer.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour la séance est levée.